

Mise en ligne : 7 janvier 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

RUQUET ET SANTINI, Tunis remorquage, sauvetage

Courrier de la Tunisie
(*Les Annales coloniales*, 14 août 1923, p. 2, col. 2)

MM. Ruquet et Santini, capitaines au long cours, ont organisé, à Tunis, un service de remorquage et de sauvetage.

Le port de Tunis avait été, jusqu'ici, démuné de remorqueur apte à entreprendre une opération sérieuse ; grâce à l'heureuse initiative de MM. Ruquet et Santini, le port de Tunis sera désormais pourvu d'un puissant remorqueur, le *Mistral*, qui, outre l'assistance qu'il peut fournir à tous les navires quel que soit leur tonnage, rendra de précieux services en cas d'échouement ou d'incendie.
